

faut pas tant de temps, tant s'en faut : et période humide, le gazon, relevé par plaques, comme une couverture de lit qu'on relèverait, ne met que peu de semaines, avec la collaboration des lombrics, à suturer son feutre avec l'environnement.

Pour les fougères (*Pteris aquilina*), si abondantes à Glozel, je puis citer le fait suivant, fort édifiant, sur la puissance de prolifération par drageons souterrains, de cette plante : un pied unique, planté à Parmain (Seine-et-Oise) durant l'hiver 1925-26, a couvert de ses frondaisons, en deux saisons, plusieurs mètres carrés du jardin d'un de mes amis; il convient donc d'enlever un zéro à 20 ans, et l'argument « racines » ne prouve rien non plus pour Glozel.

Puis-je encore, au milieu des fausses nouvelles, souvent calomnieuses et lâches, répandues à profusion par les Glozéliens (témoignant ainsi de la pauvreté de leurs arguments objectifs et de leur trop grande complaisance à prêter à leurs adversaires leurs propres travers), signaler les deux inexactitudes flagrantes (pour ne parler que des plus innocentes) relatives à M. le professeur Pittard, chez lequel je viens de séjourner quelques jours, à l'occasion de conférences que je donnais à Genève.

1° Il est faux que ce soit pour un motif « diplomatique » qu'il ait quitté ses collègues en plein travail de Glozel; la seule raison a été une violente crise de toux cardiaque.

2° Il est également faux que M. Pittard n'ait pas participé à la rédaction du rapport de la commission dont il était président; il y a, au contraire pris une part très active, en discutant les termes avec ses collègues, durant de longues séances à Paris, et ce n'est que les termes de ce document arrêtés, qu'il est retourné à Genève.

Abbé H. BREUIL,

Professeur à l'Institut de Paléontologie humaine

La thèse de M. Camille Jullian

Bien que M. Camille Jullian, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, ait exprimé ici-même son opinion sur Glozel, nous publions le résumé très clair que notre éminent collaborateur a fourni à l'enquête du *Matin*:

J'ai déjà exprimé mon opinion dans la *Revue des Etudes anciennes*. Je ne varie pas d'une ligne, et tout ce qui s'est passé depuis cette publication renforce ma conviction: à Glozel, nous nous trouvons en présence d'un gisement originel et original dont le centre nous est fixé par la place occupée par le four à frapper, premièrement découvert. M. Franchet, l'éminent céramiste, a écrit sur ce sujet un long et savant rapport dans la *Revue scientifique* de juillet 1926. Nos thèses concordent.

Le gisement originel, donc, devait être l'annexe d'un sanctuaire gallo-romain, comme il en existait toujours au point où les grandes routes romaines passaient du territoire d'une cité au territoire d'une autre cité.

Dans le cas qui nous préoccupe, la route gallo-romaine n'est autre que celle qui, partant de Bourges et de Tours, passait par Vichy, Ferrières-sur-Sichon et par conséquent par Glozel, pour rejoindre Feurs, Vienne et Lyon. Or, c'est vers Glozel qu'elle abandonnait le territoire des Arvernes pour entrer en territoire des Ségusiaves, ou de Feurs. Cette route a été longtemps connue sous le nom de « route de Montoncel », sous lequel on la désigne parfois encore.

Rien d'étonnant à ce que l'on découvre, à Glozel, un gisement de l'époque gallo-romaine. L'ensemble des trouvailles, du moins des pièces authentiques, se compose des instruments divers et objets d'usage courant dans la sorcellerie de l'antiquité classique et même orientale: poupées d'envoûtement, bobines de laine, pots à onguents, à drogues, masques fantastiques, pierres de colliers, enfin de briques et galets qui sont, pour nous, ce qu'il y a de plus intéressant.

On peut diviser les inscriptions que portent ces derniers en deux catégories: 1° des inscriptions en très mauvais latin; l'x remplace souvent l's: au lieu d'écrire *ossa ossum*, on aurait écrit *oxum*. L'écriture des premières tablettes est purement de la cursive latine, avec cette particularité que les lettres, au lieu d'être droites, sont couchées comme dans toutes les formules de magie antique; 2° il y a des lettres qui ne se réfèrent pas toutes à la magie classique, mais qui sont conformes aux types talismaniques dits « abraxas ».

A quelle époque ces tablettes remontent-elles? Pas au delà de l'an 300 avant Jésus-Christ. Une inscription porte, en effet, le nom barbare d'« Uldinus », c'est-à-dire Andoin et ne peut être antérieure au IV^e siècle. Une autre, un abraxas — amulette magique d'une secte gnostique — porte un alpha et un oméga et pourrait être située entre 300 et 365 de notre ère. Leur identité avec certains abraxas figurés dans le docte recueil publié à Anvers en 1657 est frappante, indiscutable, comme vous le pouvez constater en rapprochant, du revers de l'abraxas à la tête de chien, l'inscription *gloz* relevée sur une tablette glozélienne que certains ont pris pour un attrape-nigaud.

Notez, enfin, que la présence des inscriptions phéniciennes n'est pas de nature à infirmer notre thèse, car, dans toutes les formules magiques, les sorciers gallo-romains employaient, en les déformant, des caractères empruntés aux alphabets hébreu et phénicien.

Bref, je tiens pour authentique et gallo-ro-

maine partie du trésor de Glozel. Mais j'abonde dans le sens de la commission qui dénonce l'introduction d'un nombre considérable d'objets tarés.

Toutefois, le lot des objets authentiques a un réel intérêt, car il s'apparente aux dernières manifestations de la vie païenne dans les endroits les plus reculés de la Gaule.

Un démenti

Au ministère de l'instruction publique, on dément que M. Harriot ait l'intention de procéder lui-même à une enquête à Glozel.

Querelles glozéliennes

Une lettre de l'abbé Breuil

Nous avons reçu la lettre suivante :

Les journaux sont pleins, ces temps-ci, de l'exposé du résultat de l'analyse de la parcelle osseuse de Glozel, faite par M. Mendes Correa, de Porto. C'est, actuellement, l'argument favori des Glozéliens, qui témoignent que leur connaissance sur les conditions de conservation des os dans le sol est absolument rudimentaire, chose excusable de la part de polygraphes, celtisants, anthropologistes physiques, etc. La vivacité convaincue de leurs discours peut en imposer à un public peu averti, et c'est pourquoi je crois de mon devoir de lui faire toucher du doigt l'inanité de cet argument.

Qu'il soit d'abord permis de souligner que la commission ayant, après M. Vayson de Pradenne, établi l'introduction frauduleuse d'objets dans le sol, il est possible qu'on y ait introduit des os subfossiles, et que c'est une objection préalable ruinant *in radice* toute démonstration possible. Venons-en maintenant à la question de conservation des ossements dans le sol. Elle varie profondément suivant la nature : des os extrêmement anciens, dans un sol favorable, peuvent se conserver admirablement, tandis que, dans un sol défavorable, leur décomposition se fait très rapidement, et même ils disparaissent totalement en peu d'années. Il s'ensuit qu'un os tertiaire ou quaternaire ancien peut être beaucoup mieux conservé qu'un os du temps de Napoléon ou de Jules Grévy. La composition d'un os ne saurait donc, à elle seule, témoigner d'un âge plus ou moins reculé.

Un os de l'âge du renne, par exemple, peut être, dans des conditions de milieu calcaire, ou argilo-calcaire, si bien conservé, qu'on peut le brûler. J'ai fait flamber, dans mon foyer, en 1902, des débris de bois de renne de mes fouilles du Mas d'Azil, donc très riches en matières organiques, malgré leur assez haute antiquité. Les os de l'âge du renne des ossements sont déjà en bien moins bon état, ayant séjourné en plein air; ceux des stations dans le limon décalcifié de la terre à brique sont ordinairement tout à fait disparus, à moins d'avoir été carbonisés, et il en est de même dans les grottes gréseuses des environs de Brive, une seule exceptée, où, grâce à un épandement d'argile permienne très plastique, bien qu'ordinairement très corrodés, ils subsistent.

Fouillant, il y a une vingtaine d'années, un tumulus de l'âge du fer, à Matran, près Fribourg (Suisse), j'y constatai la destruction de toute matière osseuse, et j'y appris du curé que le sol siliceux de son cimetière ne mettait pas quinze ans à supprimer tout vestige d'un corps enseveli.

On sait aussi que les dolmens bretons qui ont servi, comme les dolmens des environs de Paris, d'ossuaires aux hommes de la fin de l'âge de pierre et du cuivre, ne conservent aucun vestige des restes humains si abondants dans ceux-là; la cause en est à la nature du sol.

Mais, revenons à Glozel : le sol, argilo-sableux, en provient de la décomposition de la coupe granitique avoisinante; il est assez fendillé et perméable pour permettre à l'eau de pluie d'y pénétrer profondément, et les Glozéliens insistent même, fort opportunément pour moi, sur ce fait. Il en résulte, en effet, que, normalement, aucun os de quelque antiquité ne saurait s'y conserver au delà d'un petit nombre d'années, et que, si on en trouve, ils y ont été introduits, soit frauduleusement, soit par des animaux fouisseurs.

On conçoit donc que l'argument de l'analyse de l'os de Glozel est sans intérêt pour la question de l'antiquité du gisement; l'état frais, ou très frais de beaucoup des outils d'os découverts témoigne même qu'ils sont absolument modernes, et ne remontent pas même à dix ans.

Un autre argument fréquemment mis en avant et qui peut aussi en imposer à des personnes sans expérience des choses de la vie végétale, est celui des racines, soit celles de la petite végétation gazonnante, soit celle des fougères et peut-être des ronces, plus pénétrantes. On a parlé de 20 ans comme nécessaires, en cas de violation du sol, pour le reconstituer. Il n'y

Journal des débats
21/12/1927

